

## Stratégie

# UNE LOI POUR PASSER « DU LABO À LA DÉMO »

Le gouvernement veut faciliter les échanges entre recherche publique et privée

« Passer le plus vite possible du labo à la démo » est un axe stratégique pour le Premier ministre, Édouard Philippe. C'est notamment avec cet objectif en tête que le gouvernement prépare le projet de loi Pacte, en partie dédié à la facilitation des relations entre la recherche publique et les entreprises.

Parmi les mesures phares prévues par cette loi, on trouve la possibilité pour un chercheur du public de consacrer jusqu'à la moitié de son temps au

secteur privé tout en demeurant dans son établissement, quand ce temps est aujourd'hui limité à 20 %. De plus, un chercheur pourra participer à la création d'une entreprise, avec l'accord de son établissement, sans passer devant une commission de déontologie, étape jusqu'alors obligatoire. Enfin, de retour après avoir créé une entreprise, il pourra conserver jusqu'à 49 % de parts du capital, alors qu'il ne peut en conserver plus de 15 % pour l'instant. Pour Édouard



Philippe, cette réforme est « d'une certaine manière, l'acte 2 de la loi Allègre » de 1999, texte fondateur qui régit les relations entre recherche publique et privée.

## Initiatives

### RÉFUGIÉS : L'ENTREPRENEURIAT POUR HORIZON

Ils sont Syriens, Soudanais, Bangladais... Au total, 22 réfugiés participent depuis janvier à un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat proposé par l'université Paris-Dauphine. Pendant un semestre, ils suivent des cours de français et d'anglais, de culture et contexte français, et une formation à l'entrepreneuriat. Des mentors de l'université facilitent les liens avec le monde professionnel. À l'heure de voir cette première promotion quitter ses bancs, l'université annonce que six des participants ont déjà des projets de création d'entre-

prise. Pour les réfugiés, « l'entrepreneuriat constitue une voie privilégiée vers la reprise d'activité, alors que l'accès au salariat présente souvent de nombreux obstacles », souligne Paris-Dauphine.

### L'UNIVERSITÉ DÉFIE SES ÉTUDIANTS

« Hacke ta fac ! » Ce concours proposé par l'université de Strasbourg offrait 10 000 euros à chaque projet lauréat pour mettre en œuvre son idée. Bilan : seize dossiers soumis et quatre retenus, comme cette application de réalité virtuelle permettant de simuler les gestes de l'examen clinique et d'autres actes médicaux.

## Lauréat(e)s

■ La Société chimique de France et la Royal Society of Chemistry, de Londres, ont choisi le Français **Laurent Maron**, professeur à l'université Toulouse 3 Paul-Sabatier et chercheur au laboratoire de physique et chimie des nano-objets, comme lauréat de leur prix conjoint 2018.

■ Le fond diffus cosmologique est à l'honneur: **Jean-Loup Puget**, directeur de recherche CNRS à l'Institut d'astrophysique spatiale d'Orsay, vient de recevoir le prix de cosmologie de la fondation Gruber, avec **Nazzareno Mandolesi**

et l'équipe du satellite Planck, ainsi que le prix Shaw d'astronomie (doté de 1,2 million de dollars).

■ **Nawal Benabbou** (laboratoire d'informatique de Paris 6, Sorbonne Université) et **Daniele Calandriello** (Centre Inria Lille-Nord Europe) remportent ex aequo le prix de thèse IA 2018 de l'Affia, l'Association française pour l'intelligence artificielle.

“ La durée de la thèse dépend de la discipline, je ne suis pas un ayatollah des trois ans ”

Jean Chambaz, président de Sorbonne Université, dans un entretien à News Tank sur les évolutions du doctorat au cours des dix dernières années. Il précise cependant qu'il est nécessaire de limiter sa durée à quatre ans au maximum.

avec  
**news tank**  
higher ed & research  
education.newstank.fr

« Le média des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche »